
CAHIER DES CHARGES

Réalisation d'une formation collective Accompagner les projets ESS : Postures, méthodologies et outils

Contacts :

Commanditaire :

CRESS Pays de la Loire

ressources@cress-pdl.org

02 40 74 02 49

Action réalisée avec le soutien de :



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du PON « Emploi et Inclusion ».

1. Commanditaires

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire (CRESS PDL) est un regroupement de fédérations, unions, employeurs et entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) (associations, coopératives, mutuelles, réseaux d'acteurs locaux de l'ESS) de niveau régional. Association loi 1901 créée en 1982, elle se donne les missions suivantes :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire (ESS) ;
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises de l'ESS ;
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises de l'ESS ;
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS ;
- La tenue, la mise à jour et la publication de la liste des entreprises de l'ESS en Pays de la Loire ;
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'ESS et l'appui à l'établissement de liens avec les entreprises du secteur établies dans les autres États membres de l'Union européenne.

Pour plus d'informations sur la CRESS, voir le site : www.cress-pdl.org

2. Contexte

ESSor Connect est une offre de services portée par la CRESS à **destination des acteurs-ressources qui orientent, financent et accompagnent l'ESS en Pays de la Loire**, adhérents ou non de la CRESS. Cette offre de services doit leur apporter les moyens de renforcer leurs services d'accompagnement, de financement et d'orientation avec pour conséquence la consolidation et la pérennisation des entreprises de l'ESS profitant de ces services. Essor Connect vient compléter les réponses apportées par ESSor-paysdelaloire.org, plateforme qui recense les outils et acteurs de l'orientation, accompagnement et financement de l'ESS en Pays de la Loire. L'offre de services ESSor Connect a été élaborée sur la base d'un recensement des besoins des acteurs-ressources en Pays de la Loire et au travers de multiples échanges avec ces acteurs, notamment au sein d'un groupe projet réunissant des adhérents de la CRESS.

Les objectifs d'ESSor Connect sont, vis-à-vis des acteurs-ressources de :

- **Faciliter vos activités**
 - Des sessions de formation
 - Des temps d'information
 - Une boîte à outils en ligne
 - Un annuaire des experts
 - Une lettre d'information
- **Développer votre réseau**
 - De nombreuses rencontres entre acteurs-ressources
 - Un espace numérique collaboratif
 - Un panorama annuel des offres d'accompagnement et de financement

- **Augmenter votre visibilité**
 - Des outils pour communiquer sur vos offres
 - Des actions de communication collectives

ESSor Connect propose la **mutualisation d'outils et de connaissances entre acteurs-ressources** et un **fonctionnement collaboratif** grâce à un **espace numérique** et à de nombreuses **rencontres**. Les services d'ESSor Connect sont accessibles au travers d'un abonnement annuel nominatif. Les abonnés à ESSor Connect bénéficient :

- **Gratuitement :**
 - D'une boîte à outils (documentation, outils méthodologiques...
 - De temps d'information et de rencontres réguliers entre acteurs-ressources
 - Des expertises de la communauté ESSor Connect
 - D'une lettre de veille ciblée sur votre activité d'acteur-ressource
 - D'un panorama annuel des offres des acteurs-ressources en Pays de la Loire
 - D'un interlocuteur dédié pour vous informer ou vous orienter
- **A un tarif réduit :**
 - De sessions de formation

Certains services sont accessibles pour les non-abonnés (services payants) :

- temps d'information
- sessions de formation

ESSor Connect, une nouvelle manière de contribuer au développement de l'ESS en Pays de la Loire !

Pour répondre aux objectifs d'ESSor Connect, la CRESS recherche un prestataire pour l'animation d'une formation collective sur le thème suivant : « **Accompagner les projets ESS : postures, méthodologies et outils** ».

3. Présentation de la commande

Objectifs de la formation :

- Identifier les compétences, savoir-faire et savoir-être nécessaires de l'accompagnateur en fonction du stade d'avancement du projet ;
- Gérer la relation avec les porteurs de projets pour les conduire vers l'autonomie ;
- Mettre en place un cadre méthodologique et s'outiller.

Cibles de la formation :

Les accompagnateurs et financeurs amenés à accompagner des projets de l'économie sociale et solidaire (ESS), abonnés ou non à ESSor Connect.

ESSor Connect s'adresse aux salariés des structures de l'ESS, collectivités, institutions publiques ou organismes consulaires qui, de manière régulière ou ponctuelle et dans une approche non-lucrative, soutiennent les acteurs et projets de l'Economie Sociale et Solidaire : accompagnement ou financement d'associations, appui à la création et transmission d'entreprises, orientation de porteurs de projets, formation de bénévoles ou de salariés de l'ESS...

Les participants ciblés sont ceux disposant d'une pratique d'accompagnement ou de financement de niveau débutant à intermédiaire.

Modalités :

- La prestation sera réalisée **en avril ou mai 2017 – à définir.**
- **Durée :** un à deux jours.
- **Lieu :** Nantes – lieu à préciser.
- **Ouverture de la formation à partir de 5 personnes – 12 participants maximum.**

Les principaux éléments concernant le contenu de la formation sont indiqués dans ce cahier des charges. Néanmoins, la CRESS reste ouverte aux propositions qui pourraient s'avérer intéressantes pour l'atteinte des objectifs présentés ci-avant.

4. Modalités de candidature

La proposition devra être adressée par mail à **CRESS** au plus tard
le **lundi 20 février 2017 à 12h00** à l'adresse suivante :
ressources@cress-pdl.org.

Documents à nous retourner :

- Une présentation de la proposition de formation, contenant un programme détaillé ainsi que des informations sur les méthodologies et outils supports utilisés ainsi que les livrables qui seront remis aux participants.
- Présentation (CV et expériences sur ce type de formation) du formateur proposé.
- Durée requise de la formation.
- Disponibilités pour mener la formation en avril ou mai 2017 (dates à communiquer).
- Une proposition financière.

Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats sont invités à contacter **Marianne CAUDAL** au **02.40.74.72.99** - marianne.caudal@cress-pdl.org.

Les réponses aux propositions reçues se feront par mail exclusivement et seront adressées à tous les candidats qui se seront manifestés.

La CRESS ne répondra plus aux questions des candidats **après le 10 février 2017.**

Modalités de sélection

La proposition sera examinée par un comité de sélection.

La sélection sera effectuée selon les critères de la charte d'achat responsable de la CRESS des Pays de la Loire, annexée au présent document. Le prestataire ayant obtenu la note la plus élevée sera retenu.

5. Contractualisation

La CRESS des Pays de la Loire est le commanditaire de cette prestation.

Une convention bipartite sera signée entre le prestataire retenu et la CRESS des Pays de la Loire. Elle rappellera l'objet de la mission, définira les diverses modalités de fonctionnement et contractualisera les engagements de chacun. Elle prévoira également les éventuelles pénalités en cas de manquement aux engagements pris.

Nantes, le 20 janvier 2017

CRESS PAYS DE LA LOIRE
PRATIQUES LIÉES AUX ACHATS
A destination des prestataires

La CRESS des Pays de la Loire, consciente des enjeux du développement durable dans l'objectif d'une économie responsable et humaine, structure, évalue et valorise **sa démarche RSE**.

Dans ce cadre, la CRESS des Pays de la Loire a défini ses pratiques d'achats en cohérence avec les 5 piliers de la RSE qui sont :

- > La gouvernance
- > La politique sociale
- > La politique environnementale
- > La politique économique
- > Le territoire

En conséquence, chaque prestation proposée sera mise en concurrence selon les critères d'évaluation suivants :

✓ **Pour 50 points : la qualité de la proposition**

Selon la nature de la prestation, ce peut être :

- la bonne compréhension de la demande
- la conformité de la réponse au cahier des charges
- l'innovation dans la proposition
- la clarté et le réalisme de la proposition
- l'expérience et les références des intervenants
- le respect des délais impartis, etc..

✓ **Pour 30 points : sa responsabilité sociétale**

• ***Pour 10 points : son appartenance à l'ESS***

• ***Pour 10 points : son impact environnemental***

- Faible distance entre lieu de production et lieu de réalisation / livraison
- Labels écologiques
- Valorisation d'une politique interne de réduction de l'impact environnemental...
- etc...

• ***Pour 10 points : son impact sociétal :***

- Favorisation de l'emploi local ou en insertion
- etc...

✓ **Pour 20 points : le prix**

N'hésitez pas à valoriser dans votre proposition, les différents éléments qui nous permettrons de l'évaluer au regard de ces critères.